

COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

Ce mercredi 07 Décembre 2016, le Conseil National de Sécurité s'est réuni en session ordinaire à Bujumbura sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président dudit Conseil.

1. Au cours de cette session, les membres du Conseil ont passé en revue l'évolution sécuritaire et ont constaté avec satisfaction que la situation sécuritaire s'est nettement améliorée sur l'ensemble du territoire national en dépit de quelques actes terroristes, des crimes de droit commun ainsi que des rumeurs qui ont été signalés dans certains coins du pays.
2. Le Conseil National de Sécurité profite de cette occasion pour remercier les Corps de Défense et de Sécurité, l'Administration, la Justice et la population ainsi que les Comités Mixtes de Sécurité pour leurs efforts et leur franche collaboration en vue de maintenir la paix et la sécurité. Le Conseil leur demande de continuer sur cette lancée pour démasquer tout fauteur de troubles.
3. Concernant le recrutement en cours au sein des Corps de Défense et de Sécurité, le Conseil note avec satisfaction le travail déjà accompli en vue de faire respecter les équilibres constitutionnels.
4. Le Conseil National de Sécurité apprécie à leur juste valeur les réunions d'échange organisées par certaines confessions religieuses et organisations de la société civile ainsi que certains partis politiques dans le souci majeur de consolider la cohésion sociale dont les détracteurs de la paix et la sécurité cherchent toujours à briser.
5. Le Conseil National de Sécurité remercie également l'action synergique des différentes institutions de l'Etat et certaines organisations de la société civile qui se sont mobilisés

comme un seul homme pour dénoncer les rapports biaisés produits par les soi-disant experts de la commission d'enquête indépendante des Nations Unies sur le Burundi (EINUB) établie sur base de la résolution S-24/1 du Conseil des Droits de l'Homme ainsi que celui élaboré de manière tendancieuse par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme en collaboration avec la Ligue Iteka. Le Conseil National interpelle les Nations Unis et ses organes de respecter la souveraineté et l'indépendance de notre pays, le Burundi.

6. Le Conseil National de Sécurité constate avec amertume la résurgence des assassinats ciblés contre les autorités de l'Etat ; la dernière en date étant la tentative d'assassinat du Conseiller Principal en Communication à la Présidence de la République. Le Conseil demande aux Corps de Défense et de Sécurité en collaboration avec la population à travers les Comités Mixtes de Sécurité de redoubler de vigilance pour démasquer tout malfaiteur d'où qu'il vienne. Procéder à un contrôle régulier, de jour comme de nuit, du mouvement des personnes et des biens pour renforcer la sécurité tant à l'intérieur du pays que sur les frontières surtout dans ces jours de fin d'année.
7. Le Conseil National de Sécurité regrette la persistance des actes de provocation menés par les pays qui ont accueilli et hébergé les putschistes-terroristes et d'autres criminels burundais recherchés par la justice ; en violation flagrante des normes en matière de la coopération internationale. Le Conseil interpelle ces pays à arrêter et extradier ces auteurs recherchés par la justice burundaise.
8. Le Conseil National de Sécurité constate avec regret l'absentéisme et le retard affichés par certains fonctionnaires de l'Etat à leur poste de travail ce qui occasionne un faible rendement. Le Conseil recommande aux Ministres et autres responsables concernés de procéder

d'urgence au contrôle rigoureux de la ponctualité et prestation des fonctionnaires dans leurs services respectifs ; les contrevenants doivent être exemplairement punis conformément à la loi.

9. Le Conseil National de Sécurité déplore la hausse des prix des produits de première nécessité en commençant par les denrées alimentaires suite à des spéculations des commerçants en vue de créer des pénuries artificielles de ces produits. Le Conseil recommande au Ministère ayant le commerce dans ses attributions de procéder urgemment à la régulation des prix sur le marché et sanctionner les récalcitrants conformément aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la sécurité alimentaire, le Conseil invite le Ministère du Commerce à travers le Bureau Burundais de Normalisation de renforcer les mesures de contrôle-qualité des produits importés notamment les produits vivriers pour mieux protéger la population.

10. Le Conseil National de Sécurité se montre préoccupé par la prolifération anarchique des maisons de ventes de médicaments qui ne remplissent pas les normes et standards exigés par l'OMS. Le Conseil National de Sécurité recommande au Ministère de la Santé de procéder dans les meilleurs délais au contrôle rigoureux du secteur pharmaceutique afin de restructurer ce secteur.

11. Le Conseil National de Sécurité constate que la pollution du lac Tanganyika reste préoccupante suite aux déchets provenant des usines environnantes et aux produits non dégradables comme les sachets en plastique. Cette situation devrait interpeller tout à chacun pour protéger la biodiversité de ce Lac. Ainsi, le Conseil recommande aux Ministères en charge de l'Environnement et du Commerce de d'appliquer des mesures basées sur le principe du pollueur-

payeurs ainsi qu'à l'éradication de l'usage des sachets en plastique qui reste le grand pollueur de l'environnement

12. Par ailleurs, le Conseil National de Sécurité déplore la persistance de la fabrication, la vente et la consommation des boissons prohibées qui ne font que nuire à la santé de la population. Le Conseil recommande aux autorités concernées de travailler d'arrache-pied dans l'objectif d'éradiquer ces substances nocives qui ne cessent d'emporter des vies humaines.
13. Le Conseil National de Sécurité apprécie positivement la campagne de lutte contre la corruption et la fraude ainsi que la sensibilisation de la population au paiement des taxes et impôts qui a été menée par le Gouvernement et qui commence à produire des résultats. Le Conseil encourage la continuité de cette campagne à tous les échelons afin d'accroître sensiblement les recettes de l'Etat.
14. Le Conseil National de Sécurité félicite et encourage nos compatriotes réfugiés qui regagnent leur pays natal. Le Conseil demande au Gouvernement d'accélérer les contacts avec le HCR et les pays d'accueil pour organiser dans les meilleurs délais le retour volontaire de tous ces compatriotes burundais.
15. Le Conseil National de Sécurité saisit cette occasion pour remercier encore une fois toute la population burundaise et l'exhorte à rester vigilante en ne cédant pas aux rumeurs. Enfin, le Conseil National de Sécurité souhaite à toute la population burundaise les bonnes fêtes de fin d'année.

**Que vive la Paix et la Sécurité dans notre pays,
Que Dieu protège le Burundi**

JE VOUS REMERCIE.